

ID: 039-243900560-20240606-DCC2024_06_097-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE



DEPARTEMENT DU JURA

Le Président certifie que la convocation a été affichée le :

30 mai 2024

et qu'elle a été faite le

30 mai 2024

Que le nombre des membres en exercice est de : 48

Présents: 35

<u>Absents suppléés</u> : 2

Absents excusés: 11

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

Délibération n° DCC2024_06_097

Objet:

Attribution d'une subvention au Comité d'Organisation du Tour du Jura : Validation de principe

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD 1 chemin du Tissage — 39700 DAMPIERRE

EXTRAIT

Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire Séance du Jeudi 6 juin 2024

Conseillers communautaires en exercice: 48

L'an deux mil vingt-quatre, le 6 juin

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à Gendrey après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérome FASSENET.

Présents: Brans: M. Michael PERES Dammartin Marpain: M. Antony BOURCET Dampierre: M. Alain GOUNAND Evans: M. François GRESET, M. Emmanuel BARBERET Fraisans: M. Hubert BACOT, M. Sébastien HENGY, M. Dominique JOLY, Mme Anne-Marie LONGY, Mme Sophie NIALON Gendrey: M. Gilbert TSCHAINE La Barre: M. Philippe GIMBERT La Bretenière: Mme GUILLOT Louvatange: M. Gérôme Montmirey-la-Ville: M. Eric **PERTUS** Montmirey-le-Château: M. Martin DAUNE Offlanges: M. Jean-Claude THABARD Orchamps: M. Régis CHOPIN, M. Olivier DEMANDRE, Mme Michèle BOUCARD, M. Nicolas JOLY, Mme Lucette NAEGELLEN Our: M. Segundo ALFONSO Plumont: M. Christophe PERRET Ranchot: Mme Séverine MARANO Rans: M. Jean-Louis MORLIER, M. Raphaël TEMPESTA Romain: Mme Aurélie CHANCENOTTE Rouffange: Mme Aurore PLANCON Salans: M. Philippe SMAGGHE, M. Yves COINCENOT Saligney: M. Gilbert LAVRY Sermange: M. Michel BENESSIANO Thervay: M. Stéphane ECARNOT Vitreux: M. Alain GOMOT

<u>Suppléés</u>: **Etrepigney**: M. Frédéric SIGNORI **Pagney**: Mme Agnès PASDELOUP

<u>Absents excusés</u>: **Courtefontaine**: M. Jean-Noël ARNOULD **Dampierre**: Mme Laure VALENTIN, Mme Valérie BENDERITTER, M. Anthony FALCONNET, Mme Nathalie HONORIO **Monteplain**: M. Luc BEJEAN **Mutigney**: M. Eric DRUOT **Ougney**: M. Cédric IVANES **Ranchot**: M. Gérard ROBERT **Serre les Moulières**: M. Claude TERON **Taxenne**: M. Ludovic DUVERNOIS

Secrétaire de séance : M. Emmanuel BARBERET

Procurations de vote :

Mandants: M. Gérard ROBERT (Ranchot), M. Ludovic DUVERNOIS (Taxenne)

Mandataires: Mme Séverine MARANO (Ranchot), M. Régis CHOPIN (Orchamps),

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h07 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.

Publié le 11/06/2024





ID: 039-243900560-20240606-DCC2024_06_097-DE

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU COMITE D'ORGANISATION DU TOUR DU **JURA: VALIDATION DE PRINCIPE**

Depuis 2020, le Tour du Jura a fait une entrée remarquée dans le circuit UCI - Europe Tour avec, chaque année, un plateau exceptionnel. L'édition 2024 a une nouvelle fois marqué les esprits avec la victoire de prestige de David Gaudu, de l'équipe Groupama-FDJ.

Le Comité d'organisation du Tour du Jura prépare activement l'édition 2025, qui se déroulera sous le format devenu habituel d'une « classique » d'un jour et qui devrait arriver pour la troisième fois consécutive au sommet du Mont Poupet. C'est la chaîne « l'Equipe » qui devrait encore retransmettre les 100 derniers kilomètres de course. En 2023, le Tour du Jura avait été suivi par près d'un million de téléspectateurs. Il est devenu l'événement (tous domaines confondus) le plus suivi de toute la région Bourgogne - Franche-Comté.

Le Comité d'organisation et son club support Jura Cyclisme sont à la recherche de communes ou d'intercommunalités susceptibles d'accueillir l'édition 2025. Le coût est fixé à 16 000 euros pour accueillir un départ. Celui-ci peut être partagé entre villes-étape et intercommunalité mais également avec les communes traversées et un (ou plusieurs) partenaire(s) privé(s).

Cette participation financière permet à l'association de boucler un budget global supérieur à 220 000 euros dont la plus grande partie est dépensée sur le territoire jurassien. Le prêt de salles et la participation des services municipaux ou communautaires sont également sollicités pour assurer un déroulement parfait de l'événement.

Vu la demande de subvention formulée par le Comité d'organisation du Tour du Jura pour son édition 2025;

Considérant que la Communauté de Communes Jura Nord souhaite accueillir l'édition 2025 sur son territoire pour le développement du tourisme ;

Vu l'avis favorable de la Commission n°3 « Bien Vivre à Jura Nord » en date du 22 mai 2024 ;

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 28 mai 2024 ;

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- Valide le principe d'accueillir l'édition 2025 du Tour du Jura pour le développement du tourisme sur son territoire;
- Valide le principe d'attribuer une subvention d'un montant de 16 000,00 € au Comité d'organisation du Tour du Jura;
- Valide le principe d'inscrire les crédits nécessaires à la dépense au Budget Principal 2025 de la Communauté de Communes Jura Nord.

Pour extrait conforme, Le Président, Gérome FASSENET

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 39 Contre: o Abstention: o